

Nouvelles du C.A.

Volume 12, n° 1 (N° 377, 24 septembre 2014)

Commission des études : rapport d'activités et avis

La première commission des études de l'année 2014-2015 a eu lieu le 11 septembre dernier. Cette première rencontre visait d'abord à présenter le plan de travail de l'année ainsi que les dossiers prioritaires.

C'est également lors de cette rencontre que les comités de travail ont été établis. Voici la liste des comités :

- Comité sur la réussite
- Comité des cours complémentaires
- Comité du calendrier scolaire et de l'organisation scolaire
- Comité sur l'étude des comportements problématiques des étudiants en classe
- Comité de réflexion sur la Politique institutionnelle d'évaluation des programmes

La commission des études a aussi donné deux avis favorables :

- Pour le programme révisé Intégration à la profession infirmière au Québec (AEC);
- Pour le bilan d'implantation du programme de Design de présentation.

Rentrée scolaire 2014 : effectif étudiants à l'enseignement régulier

En date du 20 septembre 2014, il y avait 6 234 étudiants inscrits à l'enseignement régulier au Collège, dont 2 426 nouveaux étudiants.

Centre de recherche sur l'inclusion scolaire et professionnelle des étudiants en situation de handicap (CRISPESH) : Plan de travail 2014-2015

Le Centre de recherche pour l'inclusion scolaire et professionnelle des étudiants en situation de handicap (CRISPESH) affilié au cégep du Vieux Montréal et au collège Dawson a préparé son plan de travail pour l'année 2014-2015.

En plus de présenter sa mission, sa vision, ses valeurs, ainsi que les contextes interne et externe inhérents au centre, le document expose les grandes lignes de ses projets pour cette année.

Le conseil d'administration a adopté à l'unanimité le plan de travail 2014-2015 du CRISPESH tel que présenté lors de l'assemblée.

Gestion du personnel d'encadrement : dotation au poste de directrice ou de directeur des services aux étudiants

Le 12 septembre dernier, M. Alain Lamarre, directeur des Services aux étudiants, remettait sa lettre de démission, et ce, afin de prendre sa retraite à compter du 23 janvier 2015. Par conséquent, le Collège devra procéder à l'affichage du poste de directrice ou directeur des Services aux étudiants.

Conformément au *Règlement numéro 1 de règle interne* du Collège, il a été demandé au conseil d'administration de procéder à la nomination d'un comité de sélection et de voir à l'ouverture du poste de directrice ou de directeur des Services aux étudiants.

Le conseil d'administration a adopté à l'unanimité cette demande.

Programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI)

Le 13 juin 2011, la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement* (LGGRI) était adoptée (projet de Loi 133). Celle-ci établit un cadre de gouvernance et de gestion en matière de ressources informationnelles, qui est applicable aux ministères et à la plupart des organismes publics, dont notamment les cégeps.

Aux fins de la LGGRI, les cégeps doivent donc répondre aux exigences suivantes :

- Établir une programmation annuelle en ressources informationnelles (PARI);
- Établir une planification triennale en ressources informationnelles (PTPARI);
- Dresser un bilan annuel de ses réalisations en ressources informationnelles (BARRI);
- Dresser, le cas échéant, des états de santé pour les projets de plus de 100 000 \$.

Il a été proposé au conseil d'administration d'approuver la PARI qui fera, par la suite, l'objet d'une approbation par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS). Le conseil d'administration a approuvé.

Plan de travail 2014-2015

Le Plan de travail 2014-2015 du Cégep a fait l'objet d'une présentation par la directrice générale.

Les actions inscrites au plan de travail 2014-2015 s'inspirent des travaux en cours pour l'élaboration du plan stratégique 2014-2019 bien que celui-ci ne soit pas encore adopté. La présentation des actions a été simplifiée pour ne retenir que les orientations générales (orientations et axes d'intervention) afin de permettre l'adoption d'un plan de travail cohérent avec les actions à venir, sans présupposer des résultats des travaux d'élaboration et de consultation à mener avant l'adoption du plan stratégique.

Le plan de travail 2014-2015 a été adopté à l'unanimité par le conseil d'administration.

Programme d'attestation d'études collégiales *Intégration à la profession infirmière*

La première version du programme d'études a été élaborée en 2002 par le cégep du Vieux Montréal à partir de la composante de la formation spécifique du DEC en Soins infirmiers, et ce, à la demande de l'Ordre des infirmières et infirmiers au Québec (OIIQ). Il vise à former les infirmières et les infirmiers diplômés hors Québec (DHQ) en développant les compétences inhérentes à l'exercice de la profession infirmière au Québec. En 2009, de concert avec les cinq autres collèges offrant le programme, l'OIIQ a procédé à la révision et à l'harmonisation du programme d'études.

Certains réajustements sont cependant nécessaires notamment au regard de la transition entre la théorie et les stages, la pharmacologie et l'aisance dans l'utilisation de la terminologie et du vocabulaire professionnel en soins infirmiers. En 2013, l'OIIQ et le MESRST ont donné leur accord pour une bonification du programme, et ce, sans aucune possibilité de changement dans les compétences qui existent dans le programme actuel.

Au terme des travaux du consortium des collèges et en accord avec le département de soins infirmiers du CVM, il a été proposé d'ajouter une nouvelle compétence visant la communication en soins infirmiers. De même, dans le but de répondre aux difficultés recensées, il a été proposé l'ajout de deux autres cours visant les principes de pharmacothérapie et de la documentation des soins.

Déjà l'OIIQ s'est prononcé en faveur de l'ajout de ces cours à l'AEC (version 2014) qui deviendra la nouvelle prescription pour les infirmières diplômées à l'étranger.

La commission des études a donné un avis favorable à la bonification de ce programme d'études le 11 septembre dernier.

Le conseil d'administration a adopté le programme à l'unanimité.

Politique institutionnelle sur l'éthique de la recherche avec les êtres humains, Comité d'éthique de la recherche : nomination au Comité d'éthique de la recherche

Les membres du Comité sont nommés par le conseil d'administration du Cégep. Ainsi, au moins quatre personnes respectant les exigences suivantes doivent être nommées :

- Deux personnes connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche relevant de la compétence du comité d'éthique;
- Une personne versée en éthique;
- Une personne provenant de la collectivité servie par le Cégep, mais n'y étant pas affiliée;

Les membres sont nommés pour un mandat de deux ans, renouvelable.

Il a été proposé aux membres du conseil d'administration de nommer en remplacement de M. Michel Lalonde :

- Mme Natalie Cormier (personne connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche).

Et, il est également proposé de renouveler pour deux autres années le mandat des personnes suivantes :

- Mme Emmanuelle Marceau (personne versée en éthique);
- M. Antoine Pennou (personne provenant de la collectivité);
- M. Philippe Ricard (personne connaissant les méthodes ou les disciplines de recherche).

Prochaine réunion

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 26 novembre 2014.

*Le bulletin Des nouvelles du CA est publié par la
Direction des communications et des affaires corporatives*